

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FA MAN SIKA CONSULTING » en abrégé « FMS CONSULTING »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody-Riviera III,  
Lot 1005, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FA MAN SIKA CONSULTING » en abrégé « FMS CONSULTING »

Objet : Recouvrement de créances;  
Appel d'offre et recouvrement;  
Gestion risque client (accompagnement des entreprises dans la gestion de leur poste client);  
Appel d'offres de prestations de services divers.  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody-Riviera III,  
Lot 1005, Ilot 105

Dirigeant(s) Mlle TRAORE KARIDJA AMANY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00045 du 03/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00215/GTCA/RC/2025 du 03/01/2025

